

bureau étaient absents. Il y avait plusieurs ouvrages en mains,—le rapport annuel et je ne sais pas si c'est confidentiel de mentionner l'Acte des Territoires du Nord, Ouest,—et une grande quantité d'ouvrage en rapport avec le chemin de fer du Pacifique Canadien. Le juge Clark était ici, je pense, vers ce temps là.

786. UN DÉPUTÉ.—A choisir des terres?—Oui; une grande quantité d'ouvrage devait être faite en rapport avec cette affaire. M. Burgess manquait d'employés—au moins, il m'a demandé si je pourrais lui aider de quelque manière. J'ai dit à M. Burgess que je manquais d'hommes et que je travaillais nuit et jour à ce que j'avais en mains. J'ai dit par rapport à ceci: "Il y a M. Palmer; il n'est pas malade; je le vois circuler; je le ferai venir, et il m'aidera à faire l'ouvrage." C'était un ouvrage avec lequel M. Palmer était familier. M. Palmer et moi avons fait un ouvrage considérable. Il a dit qu'il était venu à ma maison deux dimanches consécutifs. Peut-être que c'est vrai. Je ne me le rappelle pas. Je sais que quand j'ai entrepris l'ouvrage, j'étais frappé de la grippe aussi, et le Dr. H. B. Small m'a ordonné de m'en aller chez moi et de rester à ma chambre pendant trois jours, sinon que je serais très-malade. Je suis allé chez moi, et j'ai pris le lit. Le Dr. Small est venu me voir et j'étais assis dans ma chambre à coucher, en robe de chambre, et occupé à travailler. Il a dit que cela ne ferait pas, qu'il me fallait reprendre le lit et rester au lit. M. Palmer est venu peu de temps après cela, et nous avons travaillé ensemble. La plus grande partie du temps que nous avons travaillé à ma maison, j'étais au lit. Je pense que M. Palmer admettra que lorsque nous avons eu fini de faire cet ouvrage, il m'a dit: "Nelson, je vais faire mon compte maintenant." J'avais tenu compte de l'ouvrage de M. Palmer, et M. Palmer, si je me rappelle bien, voulait plus que ce que je voulais certifier. Il dit: "Nelson—

787. Je veux seulement savoir ce qu'il en est de ce compte?

PLUSIEURS DÉPUTÉS.—Il arrive à cela.

M. Palmer a dit: "Voyons, je désire mettre plus que mon propre compte." J'ai répliqué: "Je sais ce que vous voulez faire, mais je ne veux rien faire avec cela." Il a dit alors quelque chose sur la question d'en parler à M. McCabe. Qu'est-ce que c'était, j'en sais pas, ni ce qu'il avait l'intention de dire. Lorsque M. Palmer a laissé son compte devant moi, celui de M. McCabe était avec. "Qu'est ceci" lui ai-je dit, et il m'a répondu: "Mac a travaillé en dehors du temps, s—n—d—, jusqu'à six heures du soir, et il a fait cet ouvrage." Bien, j'ai pris le compte avec celui de M. Palmer et l'ai mis dans ma poche. J'ai vu M. McCabe peu après, et je lui ai dit: "M. McCabe, cette affaire de Palmer est correcte, n'est-ce pas? Vous avez fait l'ouvrage?" Il a dit quelque chose à propos de travail en dehors des heures de bureau, et aussi à propos de son travail de nuit et certaine chose à propos de 49 heures d'ouvrage supplémentaire. Dans ce cas, j'étais tenu de demander parceque l'ouvrage n'est pas spécifié ici, et que je ne l'avais pas révisé. Je me suis assuré moi-même, d'après les informations de M. Palmer, que l'ouvrage était fait et quant à M. McCabe, je lui ai parlé dans la suite. Il a dit qu'il avait travaillé en dehors des heures du bureau, et je savais que M. McCabe ne ferait pas de compte à moins de se croire justifiable de le faire. Dans les affaires de ce genre, nous devons largement compter sur l'honneur de l'homme qui fait le compte. Je ne puis pas tenir compte de l'ouvrage fait, lorsqu'un homme travaille à sa propre maison, mais j'ai toujours été scrupuleusement soigneux d'examiner l'ouvrage moi-même, ou en examinant et en questionnant les personnes soigneusement, d'avoir d'elles des informations qui me prouvaient que l'ouvrage était fait. J'étais convaincu que M. McCabe avait fait son ouvrage. M. Palmer a dit qu'il m'avait remis un chèque et que je le lui avais remis. Je n'ai jamais vu le chèque.

788. Si M. McCabe a dit qu'il n'avait fait aucune partie de l'ouvrage, il ne dit pas la vérité?—Je—

789. Répondez à la question. Si M. McCabe dit qu'il n'a fait aucune partie de l'ouvrage, il ne dit pas la vérité?—Pour ce compte, M. McCabe m'a dit qu'il avait travaillé en dehors des heures ordinaires.

790. Je désire que vous répondiez à la question, monsieur. Si M. McCabe jure qu'il n'a pas rendu de service pour ce compte—qu'il n'a pas fait d'ouvrage pour ce